

Direction générale des services
Rapporteur : Benoît ARRIVÉ

CONSEIL MUNICIPAL
DÉLIBÉRATION N°DEL2019_385
SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2019

**MISE À DISPOSITION DE SALLES PENDANT LA CAMPAGNE
DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 2020**

En prévision des réunions politiques qui se tiendront dans le cadre des élections municipales de mars 2020, il est précisé les conditions de mise à disposition des salles aux partis politiques, dans le strict respect des principes d'égalité et de neutralité.

Certaines salles (cf liste en annexe) font l'objet d'une mise à disposition gratuite pendant la période pré-électorale à compter du 1^{er} septembre 2019. La réservation se fera selon les modalités habituelles, par écrit auprès des mairies déléguées ou du service gestionnaire de la salle. Il est précisé que les partis politiques sont soumis aux mêmes conditions d'utilisation que tout autre bénéficiaire notamment en ce qui concerne l'assurance et le nettoyage de la salle après utilisation. Par ailleurs, l'aménagement de la salle et la mise en place de tout matériel nécessaire à l'organisation de la réunion politique (sonorisation, etc) restent à la charge du demandeur.

Il est précisé que le théâtre des Miroirs, la salle de l'Agora, le théâtre de Cherbourg restent payants. Les tarifs habituels seront pratiqués.

Les partis politiques, dans le cadre de la campagne électorale, ne bénéficient d'aucun avantage sur les autres demandeurs : lorsqu'une salle aura été préalablement réservée par un particulier ou une association, le parti politique ne pourra se prévaloir d'une quelconque priorité liée à la campagne pour obtenir la salle. Lorsqu'une salle fera l'objet de deux demandes de mise à disposition, celle-ci sera accordée à la première demande reçue, cachet de la poste ou date et heure du mail faisant foi.

Ces modalités sont également transposables sur les emplacements dédiés dans le cadre des marchés hebdomadaires,

Par ailleurs, la circulaire de la Caisse d'Allocations Familiales 2012-13 du 20 juin 2012, rappelle que : « au titre de la neutralité, les structures de l'animation de la vie sociale ne peuvent héberger aucune activité politique syndicale ou confessionnelle ». Ainsi, les sept centres sociaux Maisons Olympe de Gouges, Françoise Giroud, Flora Tristan à Cherbourg-Octeville, Le Puzzle, le Cétici, le Totem à Equeurdreville-Hainneville et la Mosaïque à la Glacière ainsi que le point d'accueil Northeim à Tourlaville ne pourront être utilisés pour des réunions organisées par les partis politiques.

Ceci étant exposé, le conseil municipal est invité à adopter cette proposition.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Le Maire,
Benoît ARRIVE

PJ : 1

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Conseil municipal du 25 septembre 2019

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :
Nombre de Conseillers en exercice : 163 – Présents à la séance : 100
Date de la convocation et de son affichage : 18 septembre 2019
Date d'affichage du compte rendu : 2 octobre 2019

L'An Deux Mille Dix neuf, le vingt-cinq septembre à 17H00, le Conseil municipal de CHERBOURG-EN-COTENTIN, dûment convoqué en date du 18 septembre 2019 par M. ARRIVE, maire, s'est réuni à l'AGORA espace cultures sur la commune déléguée d'Equedreville-Hainneville.

PRESENTS – ADAM Michel - AMBROIS Anne - ARRIVÉ Benoit – AUBEY Marie-Thérèse - BASTIAN Frédéric - BAUDIN Philippe - BERNARD Christian - BESUELLE Régine - BONHOMME Serge (arrivée 17h58) - BOURDEL Marcel - BOURDON Cyril - BROQUAIRE Guy - BURNOUF Hervé - CATHERINE Arnaud - CATHERINE Christian - CHEMIN Sylvain - COLSON Christiane - CONDETTE Christophe - CORPEL Sophie - CREN Anne - DELAUNAY Sylvie - DELESTRE Richard - DESNOUES Marylène - DESPLAINS Isabelle - DUFOUR Christine - DUREL Jacqueline - DUVAL Karine - EPPE Jean-Bernard - EUDET Yveline - FAGNEN Sébastien - FATOME Martine - FEUILLY Hervé - FONTAINE Bernard – FRANCOISE Bruno (arrivée 17h33)- GENTILE Catherine - GODEFROY Annick - GODIN Guylaine – GOSSELIN-FLEURY Geneviève - GRUNEWALD Martine - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine - HEBERT Raymond - HUBERT Jacques - HUREL Karine – JAUNAIT Annick - JOLY Kristelle (départ 19h22) - JORET Marc - JOZEAU-MARIGNE Muriel (arrivée 17h32) - JUMELIN Béatrice – LAINÉ Sylvie - LAMBERT-CARABIN Annie - LAUNOY Claudie - LE BARBENCHON Aline – LE MONNYER Florence - LEBONNOIS Marie-Françoise - LECLAIRE Maryvonne – LEFAIX-VÉRON Odile - LEFRANC Bertrand - LEGOUBEY Frédéric - LEGOUIX Daniel - LEJAMTEL Ralph - LEMARINEL Nelly - LEPOITTEVIN Gilbert - LEREVEREND Philippe - LEROUX Patrick - LETERRIER Sarah - LINCHENEAU Jean-Marie - MADEC Nathalie - MAGHE Jean-Michel – MARGUERITTE David - MARIVAUX Isabelle (arrivée 18h07) - MARTIN Patrice – MERLAUD Philippe - MONNIER Jean – MORIN Daniel - OLIVIER Hubert – OVIVIER Stéphane - PIC Anna - PICHON Hugues - PICHON Jean-Pierre - POIZOT Emmanuel - POUTAS Louis - RENARD Nathalie - RENARD Nicole – REY Michel - RONSIN Chantal - ROUÉLLÉ Maurice - ROUSSEL Pascal (mandataire LEGOUBEY Frédéric à son départ 18h55)- ROUXEL André - SÉBIRE Nelly - SOURISSE Claudine – SPAGNOL Marc - TAVARD Agnès - TESSON Patrick - TIFFREAU Danièle - TISON Franck – TRAVERT Alain – VARENNE Valérie - VIGNET Hubert - VIVIER Nicolas.

ABSENTS EXCUSES - BAUDIN Marie-Claire (mandataire TESSON Patrick) - BOUSSELMAME Nouredine (mandataire LEFRANC Bertrand) - BRANTONNE Pascal (mandataire RONSIN Chantal) - BRUNET Alain (mandataire BROQUAIRE Guy) - CAUVIN Bernard (mandataire LEFAIX VERON Odile) - CHAMPAIN Jacqueline (mandataire JORET Marc) - DANZIAN Monique (mandataire MERLAUD Philippe) - DUPREY Catherine (mandataire TRAVERT Alain) - GESNOUIN Marie-Claude (DUFOUR Christine) - GOUREMAN Paul (mandataire RENARD Nicole) - GUEGAN Fabienne (mandataire AUBEY Marie-Thérèse) - GUILLOT Marie-Annick (mandataire REY Michel) - HAIRON Maryline (mandataire TISON Franck) - HAMON Françoise (mandataire MAGHE Jean-Michel) - HENNEBAUT Jean-Marc (mandataire LECLAIRE Maryvonne) – HERY Sophie (mandataire DESPLAINS Isabelle) - HUBERT Christiane (mandataire EUDET Yveline) - HUET Catherine (mandataire BOURDEL Marcel) – JEANNE Lucile (mandataire DUREL Jacqueline) - LAGARDE Jean (mandataire JOZEAU MARIGNE Muriel) - LAISNEY Michel (mandataire SEBIRE Nelly) - LEJEUNE Anne (mandataire POUTAS Louis) – LELOY Jean-Pierre (mandataire SPAGNOL Marc) - LEQUILBEC Frédéric (mandataire FEUILLY Hervé) – LERECULEY Daniel (mandataire GODIN Guylaine) - LETOUZÉ Thierry (mandataire LINCHENEAU Jean-Marie) - LIOT Claude (mandataire ROUXEL André) – LORIMIER Monique (mandataire SOURISSE Claudine) - MAILLARD Vladimira (mandataire PICHON Hugues) - MARTIN Olivier (mandataire JUMELIN Béatrice) – PEYPE Gaëlle (mandataire MADEC Nathalie) - RENE Annie (mandataire LEGOUIX Daniel) - SIMON Sylvie (mandataire GRUNEWALD Martine) - SOUNGWAH Gabriel (mandataire HEBERT Raymond) - TAUPIN Dominique - THÉVENY Marianne (mandataire PICHON Jean-Pierre) - VAYER Dominique (mandataire FAGNEN Sébastien) -

ABSENTS - BESNARD Angélique - BEURTON Sophie - BIHET Pierre - BLED Corinne - CEDRA Thierry - CLUGERY Bruno - FERNAGU Jean-Marie - FROMONT Yolande - HOULLEGATTE Jean-Michel - HUET Fabrice - KERRENEUR Michel - LECONTE David - LEJUEZ Nicolas - LEPOTIER Carole - LOHIER Frédéric - LOUISET Michel - LUCAS David - LUCE Christophe - ORANGE Jacques - PISMONT Geneviève – POIDEVIN Hugo - ROUSVOAL Camille - SIMONIN Philippe – SOETAERT Pierre - SOREL Jeanne - VAULTIER Thérèse -

M. Christian CATHERINE, conformément à l'art. L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

**LISTE DES SALLES MISES A DISPOSITION GRATUITEMENT
PENDANT LA PERIODE PRE-ELECTORALE**

Cherbourg-Octeville

- . Montécot
- . Salle des fêtes
- . Grand salon
- . Impératrice
- . Mariages
- . Arcades
- . Fraternelle
- . Paul Eluard

Tourlaville

- . Salles de l'Europe 1 et 2
- . Girettes
- . Renan
- . ancienne mairie
- . Houellebecq

Equeurdreville-Hainneville

- . Leseney
- . Polyvalente Jean Jaures
- . Davoury

La Glacerie

- . La Lande
- . La Prairie
- . Polyvalente Picquenot
- . Bellevue
- . Manufacture
- . Montmartre

Querqueville

- . L'âtre
- . La Chartrie
- . Le pressoir
- . Le Grange
- . Les Veillées